

COMMUNE DE MENDE

**OBJET :**  
**Examen et**  
**vote du**  
**budget primitif**  
**2024 – budget**  
**principal**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance Publique du 3 Avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le trois du mois d'avril, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux :  
▪ en exercice : 33  
▪ présents à la  
séance : 27  
▪ représentés : 6  
▪ absent : 0

**Etaient présents** : Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Monsieur Alain COMBES, Adjoints, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghalia THAMI, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Madame Catherine THUIN, Monsieur Thierry JACQUES, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE, Madame Sonia NUNES VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Madame Michelle JACQUES, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et  
de l'affichage de  
la convocation :  
**26 mars 2024**

**Par procuration** : Madame Aurélie MAILLOLS (Madame Françoise AMARGER-BRAJON), Madame Marie PAOLI (Madame Elizabeth MINET-TRENEULE), Adjoints, Monsieur Nicolas ROUSSON (Monsieur Jean-François BERENGUEL), Monsieur Francis DURSAPT (Monsieur Aurélien VAN DE VOORDE), Monsieur Bruno PORTAL (Madame Emmanuelle SOULIER), Monsieur Karim ABED (Monsieur Jérémy BRINGER), Conseillers Municipaux.

Date de  
l'affichage à la  
porte de la Mairie  
et publication sur  
le site internet :  
18/04/2024

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Madame Régine BOURGADE, Adjointe, ayant été désignée pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Indiquer si le  
Conseil a décidé  
de se former en  
comité secret :  
Non

Le Conseil Municipal :

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2312-1,

**VU** le compte rendu du débat sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé à la séance du Conseil Municipal du 7 mars 2024,

**VU** le projet de budget primitif pour le budget principal présenté par Monsieur le Maire pour l'exercice 2024 qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes :

**Budget Principal**

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	9 726 221,84	15 392 578,58
	RàR	20 000,00	
	Total	9 746 221,84	15 392 578,58
DEPENSES	Vote	9 247 862,78	15 392 578,58
	RàR	498 359,06	
	Total	9 746 221,84	15 392 578,58

Après en avoir délibéré, avec 26 voix pour et 7 voix contre, **APPROUVE** le budget primitif du budget principal de l'exercice 2024 et **VOTE** les crédits qui y sont inscrits.

#signature2#

Pour extrait conforme,  
Fait à Mende,  
Le Maire,  
Laurent SUAU

#signature1#

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



# VILLE DE MENDE

## BUDGET PRIMITIF 2024

### Budget Principal

## Note synthétique Budgets Primitifs

La présente note mentionne brièvement les enjeux des budgets primitifs de la ville de Mende pour 2024. Elle a pour but d'informer les citoyens quant aux grandes orientations budgétaires de la collectivité.

---

Le budget primitif 2024 qui vous est présenté est conforme aux orientations budgétaires débattues lors du dernier conseil municipal. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023.

Ses principales caractéristiques sont :

- **Un maintien des taux d'imposition après plus de 10% de baisse entre 2019 et 2022, soit près de 600 000 euros qui ne seront pas prélevés aux contribuables mendois en 2024.**
- **Une maîtrise de la dette qui permet, avec une population de 13 087 habitants, qui permet de passer à 667 euros au début de l'exercice 2024,**
- **Un investissement soutenu avec la poursuite du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui offre désormais une lisibilité budgétaire sur toute la durée du mandat sans recours à l'emprunt en 2024 avec pour objectif d'améliorer l'offre de services publics tout en maîtrisant ses coûts de fonctionnement.**

Le budget principal s'équilibre à **15 392 578,58 €** en section de fonctionnement et **9 746 221,84€** en section d'investissement. Il permettra de dégager un autofinancement prévisionnel de **1 546 968,58 €** hors cessions d'actifs.

# **Fonctionnement**

## **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent par chapitre :

- **646 000 € de produits de service**

dont :

- 8 000 € de concession dans les cimetières,
- 130 000 € de droits de stationnement,
- 26 000 € de redevance d'occupation du domaine public,
- 14 000 € de location au parking du Mazel,
- 51 000 € de produits des horodateurs,
- 26 000 € de forfait post-stationnement,
- 60 000 € de produits des régies,
- 200 000 € de produits de restauration scolaire,
- 11 000 € de prestation d'urbanisme,
- 35 000 € de produits des budgets annexes,
- 15 000 € de remboursement de charges par le CIAS,
- 70 000 € de remboursement de charges par la Cté de Cnes.

- **9 272 517 € d'impôts et taxes**

dont :

- 8 484 017 € d'impôts directs locaux,
- 270 000 € de droits de mutation,
- 430 000 € de taxe sur la consommation finale d'électricité,
- 40 000 € de droits de place,
- 40 000 € de taxe sur la publicité extérieure,
- 8 500 € d'attribution de compensation de la Cté de Cnes.

- **3 723 646 € de dotations, subventions et participations**

dont :

- 2 080 000 € de dotation forfaitaire,
- 574 000 € de dotation de solidarité urbaine,
- 252 000 € de dotation nationale de péréquation,
- 25 000 € d'aide de l'Etat pour la transformation numérique,
- 154 000 € de subvention de la Région Occitanie,
- 83 000 € de subvention du Département de la Lozère,
- 10 000 € de remboursement du forfait scolaire,

58 454 € pour le service Jeunesse par la Cté de Cnes,  
467 192 € de compensation de taxe foncière par l'Etat,  
20 000 € de dotation pour les titres sécurisés.

- **246 000 € d'autres produits de gestion courante**

dont :

60 000 € de revenus des immeubles,  
75 000 € de revenus de l'Espace Evènements,  
16 000 € de redevance du cinéma Trianon,  
95 000 € de charges locatives.

- **72 750 € de produits financiers**

dont :

8 750 € d'intérêts de comptes courants d'associés,  
64 000 € d'intérêts de comptes à terme.

- **220 000 € d'atténuations de charges**

dont :

10 000 € de remboursement d'assurances du personnel,  
210 000 € de remboursement de personnels mutualisés.

- **400 000 € d'opérations d'ordre entre sections**

dont :

300 000 € de valorisation des travaux en régie,  
100 000 € de quote-part des subventions.

- **811 665,58 € de résultat de fonctionnement reporté.**

## Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent par chapitre :

- **4 086 500 € de charges à caractère général**

dont **1 909 000 €** d'achats comprenant :

220 000 € de prestations de services,  
150 000 € d'achats de matériels,  
40 000 € d'eau,  
490 000 € de fournitures d'électricité,  
395 000 € de combustibles,  
115 000 € de carburants,  
3 000 € d'alimentation,

50 000 € de fournitures d'entretien,  
215 000 € de fournitures de petits équipements,  
20 000 € de fournitures de voirie,  
42 000 € de vêtement de travail,  
14 000 € de fournitures administratives,  
30 000 € de fournitures pour la bibliothèque,  
25 000 € de fournitures scolaires,  
100 000 € de fournitures diverses,  
dont **1 223 000 €** de services extérieurs comprenant :  
632 000 € de contrat de prestations de services,  
60 000 € de locations immobilières,  
60 000 € de locations mobilières,  
6 000 € de charges locatives,  
36 000 € d'entretien des bâtiments publics,  
10 000 € d'entretien des voiries,  
20 000 € d'entretien du matériel roulant,  
20 000 € d'entretien d'autres biens mobiliers,  
270 000 € de frais de maintenance,  
77 000 € de frais d'assurances,  
6 000 € de documentation générale et technique,  
26 000 € de versement à des organismes de formation,  
dont **864 000 €** d'autres services extérieurs comprenant :  
2 500 € d'indemnités aux régisseurs,  
51 500 € de frais d'honoraires,  
4 000 € de frais d'actes et de contentieux,  
8 000 € de frais divers,  
70 000 € de frais d'annonces et d'insertions,  
200 000 € de frais de fêtes et cérémonies,  
140 000 € de frais de manifestations culturelles,  
15 000 € de frais de réception,  
40 000 € de frais d'impression de catalogues et d'imprimés,  
3 000 € de frais divers  
15 000 € de frais de transport pour la jeunesse,  
15 000 € de frais de missions,

- 15 000 € de frais d'affranchissement,
- 46 000 € de frais de télécommunications,
- 55 000 € de concours divers,
- 180 000 € de frais de nettoyage des locaux,
- 4 000 € de frais de services extérieurs,
- dont **90 500 €** d'impôts et taxes :
  - 85 000 € de taxe foncière,
  - 4 000 € d'autres impôts locaux,
  - 1 500 € de taxes et impôts sur les véhicules.
- **7 509 370 € de charges de personnel**
  - dont :
    - 245 000 € de frais de personnel extérieur,
    - 177 500 € de contributions sur les salaires,
    - 4 409 000 € de rémunération des agents titulaires,
    - 1 295 000 € de rémunération des agents non titulaires,
    - 13 500 € de rémunération des emplois aidés,
    - 2 112 370 € de cotisations diverses
- **1 354 740 € d'autres charges de gestion courante**
  - dont :
    - 10 000 € d'aides au permis de conduire,
    - 249 000 € d'indemnités et de cotisations des élus,
    - 410 000 € de forfait aux écoles privées,
    - 140 000 € de subvention au budget annexe de la culture,
    - 10 740 € de subvention Déclic au CIAS,
    - 475 000 € de subvention aux associations,
    - 60 000 € de participation à la restauration scolaire des écoles privées.
- **235 000 € de charges financières,**
- **50 000 € de charges exceptionnelles,**
- **210 000 € d'atténuations de produits,**
- **1 600 000 € d'opérations d'ordre entre sections,**
- **346 968,58 € de virement à la section d'investissement.**

## Investissement

### Les recettes

Les recettes prévues comprennent par chapitre :

- **2 276 974 € de recettes en AP/CP**

dont :

1 057 577 € de Dotation d'Equipement des territoires Ruraux,  
239 900 € de Dotation de Soutien à l'Investissement Local,  
74 729 € du Département de la Lozère,  
355 566 € de la Région de l'Occitanie,  
363 154 € de Fonds Européens,  
136 046 € de Fonds Verts,  
50 000 € du Centre National du Cinéma.

- **735 000 € de dotations et fonds divers**

dont :

625 000 € de Fonds de Compensation de la TVA,  
110 000 € de taxe d'aménagement.

- **25 000 € d'amendes de police**

- **346 968,58 € de virement de la section de fonctionnement**

- **1 628 100 € de produits de cessions**

dont :

655 100 € de cessions actées par délibérations,  
973 000 € de cessions de terrains à la Cté de Cnes.

- **1 600 000 € d'opérations d'ordre entre sections,**

- **210 000 € d'opérations patrimoniales,**

- **2 904 179,04 € de résultat d'investissement reporté.**

### Les dépenses

Les dépenses prévues comprennent par chapitre :

- **7 308 445 € de dépenses en AP/CP**

dont **260 036 €** sur le programme **accès à la culture**

51 232 € pour la mise en conformité du théâtre,

88 804 € pour le musée du Gévaudan,

120 000 € pour le cinéma Trianon



- dont **2 860 468 €** sur le programme **aménagement urbains**
- 217 436 € pour la réfection de la place Charles De Gaulle,
  - 25 833 € pour l'aménagement du parking de la cité administrative,
  - 1 229 692 € pour la réfection des voiries,
  - 90 000 € pour la réfection des murs de soutènement,
  - 350 076 € pour la requalification du square du Bressal,
  - 350 000 € pour l'extension du parking du Pré Vival,
  - 373 430 € pour l'aménagement de la rue de l'espérance,
  - 114 000 € pour la Rocade Ouest,
  - 110 000 € pour l'aménagement du quai de Berlière.
- dont **195 000 €** sur le programme **école et jeunesse**
- 10 000 € pour l'école Gérard Pons,
  - 100 000 € pour l'école des Chênes,
  - 80 000 € pour l'école Jean Bonijol,
  - 5 000 € pour le budget jeunesse.
- dont **1 661 433 €** sur le programme **environnement**
- 689 028 € pour l'enfouissement des réseaux,
  - 101 764 € pour la rénovation énergétique des bâtiments,
  - 870 640 € pour la production d'énergie renouvelable.
- dont **947 137 €** sur le programme **patrimoine**
- 186 110 € pour la réfection de l'îlot des pénitents,
  - 236 876 € pour la mise en valeur du centre ancien,
  - 524 150 € pour la réhabilitation de l'ermitage.
- dont **1 072 770 €** sur le programme **services communs**
- 310 835 € pour l'entretien des bâtiments,
  - 225 546 € pour l'entretien des systèmes informatiques,
  - 536 388 € pour l'acquisition de matériels divers.
- dont **311 600 €** sur le programme **service à la population**
- 120 000 € pour l'aménagement du cimetière Séjалан,
  - 48 000 € pour l'Espace Evènements,
  - 143 600 € pour l'aire de jeux et espaces verts.
- **20 000 € de dotations et fonds divers,**
  - **950 000 € de remboursement de capital,**
  - **250 000 € de frais d'études,**

- **26 460 € de subventions d'équipement versées,**
- **81 956 € d'immobilisations corporelles,**
- **1 000 € de participations**
- **210 000 € d'opérations patrimoniales,**
- **400 000 € d'opérations d'ordre entre sections.**

## Budget Annexe **TRANSPORTS DE PERSONNES - 2024**

---

**Le budget annexe 2024 TRANSPORT DE PERSONNES s'équilibre à 1 931 907 € en fonctionnement et à 1 201 311 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023.**

### **Fonctionnement**

#### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 850 000 € de versement mobilité (taux de 0.45% depuis le 01/07/2015),
- 80 000 € de participations (Régions),
- 999 002 € d'excédent de fonctionnement reporté,
- 2 500 € d'opérations d'ordre entre sections.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 722 100 € de charges à caractère général,  
dont :
  - 480 000 € transport urbain,
  - 150 000 € transport primaires,
  - 35 000 € transport piscines et autres,
  - 35 000 € navette Mende Loudes,
  - 20 000 € autres transports.
- 20 000 € de subventions transport projets pédagogiques,
- 20 000 € reversement du forfait mobilité,
- 42 500 € d'opérations d'ordre entre sections,
- 1 127 307 € de virement à la section d'investissement.

## **Investissement**

### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 31 503 € d'excédent d'investissement reporté,
- 1 127 307 € de virement de la section de fonctionnement,
- 42 500 € d'opérations d'ordre entre sections.

### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent pour l'essentiel :

- 405 000 € d'études dont 25 942 € de restes à réaliser,
- 749 261 € d'immobilisations corporelles,
- 2 500 € d'opérations d'ordre entre sections.

## Budget Annexe **CULTURE** - 2024

---

**Le budget annexe 2024 CULTURE est un budget de fonctionnement qui s'équilibre à 250 000 €. Le résultat de l'exercice 2023 est nul, puisque le déficit constaté est compensé par la subvention d'équilibre soumise au vote pour un montant maximum de 140 000 € en 2024. Ce budget est géré H.T.**

### **Fonctionnement**

#### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent pour l'essentiel :

- 60 000 € de recettes de billetterie,
- 50 000 € de participations (Région, Département, Partenaires),
- 140 000 € de subvention provenant du budget principal.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent uniquement :

- 250 000 € de charges à caractère général,  
dont :
  - 205 000 € prestations de services,
  - 10 000 € publicité, publications,
  - 20 000 € réceptions,
  - 11 000 € autres impôts et taxes.

## Budget Annexe RESEAU DE CHALEUR - 2024

---

**Le budget annexe 2024 RESEAU DE CHALEUR s'équilibre à 180 000 € en fonctionnement et à 239 830 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré H.T.**

### **Fonctionnement**

#### **Les recettes**

Les recettes sont toutes liées au contrat de Délégation de Service Public passé avec TENDEM comprennent pour l'essentiel :

- 105 000 € de surtaxe communale (R25 de l'article 60),
- 15 000 € de redevance frais de gestion (art. 56.2 de la DSP),
- 25 000 € de redevance d'occupation du domaine public,
- 35 000 € de remboursement par TENDEM de taxe foncière.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 40 000 € de charges à caractère général,  
dont :
  - 5 000 € prestations de services,
  - 35 000 € taxe foncière de la sous-station.
- 30 000 € d'intérêts de la dette,
- 110 000 € de virement à la section d'investissement.

## **Investissement**

### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent :

- 129 830 € d'affectation du résultat,
- 110 000 € de virement de la section de fonctionnement.

### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 130 175 € de déficit d'investissement reporté,
- 75 000 € de remboursement du capital,
- 34 665 € de travaux pour équilibre de la section.

## Budget Annexe CITE ADMINISTRATIVE - 2024

---

**Le budget annexe 2024 CITE ADMINISTRATIVE s'équilibre à 1 018 094 € en Fonctionnement et à 764 310 € en Investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré H.T.**

### **Fonctionnement**

#### **Les recettes**

Les recettes comprennent :

- 470 000 € de loyers,
- 60 000 € de charges,
- 488 094 € d'excédent de fonctionnement reporté.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 263 600 € de charges à caractère général  
dont :
  - 50 000 € de fournitures d'électricité,
  - 50 000 € de combustibles
  - 70 000 € de charges à la collectivité de rattachement,
  - 42 000 € de taxe foncière.
- 180 000 € d'intérêts de la dette,
- 573 704 € de virement à la section d'investissement,
- 790 € d'opérations d'ordre entre sections.



## **Investissement**

### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent :

- 189 816 € d'affectation du résultat,
- 573 704 € de virement de la section de fonctionnement,
- 790 € d'opérations d'ordre entre sections.

### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 189 816 € de déficit d'investissement reporté,
- 180 000 € de remboursement du capital,
- 394 494 € de travaux pour équilibre de la section.

## Budget Annexe **CENTRE DE GESTION FPT - 2024**

---

**Le budget annexe 2024 CENTRE DE GESTION FPT s'équilibre à 65 414 € en section de fonctionnement et 73 706 € en section d'investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré H.T.**

### **Fonctionnement**

#### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent :

- 46 000 € de loyers,
- 17 000 € de remboursement de taxe foncière,
- 2 414 € d'excédent de fonctionnement reporté.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 17 000 € de taxe foncière,
- 10 000 € d'intérêts de la dette,
- 38 414 € de virement à la section d'investissement.

### **Investissement**

#### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent :

- 35 292 € d'affectation du résultat,
- 38 414 € de virement de la section de fonctionnement.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 35 292 € de déficit d'investissement reporté,
- 37 000 € de remboursement du capital,
- 1 414 € de travaux pour équilibre de la section.

## Budget Annexe **LES HAUTS DE VALCROZE - 2024**

---

**Le budget annexe 2024 LES HAUTS DE VALCROZE s'équilibre à 208 350 € en fonctionnement et à 123 255 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré H.T.**

### **Fonctionnement**

#### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent :

- 123 255 € de ventes de terrains,
- 85 095 € d'opérations de stock.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 5 000 € de prestations de services,
- 80 095 € d'excédent attendu,
- 123 255 € d'opérations de stock.

### **Investissement**

#### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent :

- 123 255 € d'opérations de stock.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 38 159 € de déficit d'investissement reporté,
- 85 095 € d'opérations de stock.

## Budget Annexe **LOTISSEMENT DE BAHOURS - 2023**

---

**Le budget annexe 2024 LOTISSEMENT DE BAHOURS s'équilibre à 366 941 € en fonctionnement et à 260 000 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré H.T.**

### **Fonctionnement**

#### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent :

- 260 000 € de ventes de terrains,
- 106 941 € d'opérations de stock.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 26 941 € de prestations de services,
- 80 000 € de travaux,
- 260 000 € d'opérations de stock.

### **Investissement**

#### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent :

- 260 000 € d'opérations de stock.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 153 058 € de déficit d'investissement reporté,
- 106 941 € d'opérations de stock.

## Budget Annexe **MAISON DE SANTE - 2024**

---

**Le budget annexe 2024 MAISON DE SANTE s'équilibre à 200 000 € en section de fonctionnement et à 4 533 051 € en section d'investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré H.T.**

### **Fonctionnement**

#### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent :

- 200 000 € de produits de gestion courante pour équilibre de la section.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 5 000 € de frais bancaires,
- 195 000 € d'intérêts du prêt relais.

### **Investissement**

#### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent :

- 568 051 € d'excédent d'investissement reporté,
- 140 000 € de subvention de la Région,
- 3 825 000 € de restes à réaliser,  
dont :
  - 945 000 € de DETR,
  - 630 000 € de DSIL,
  - 2 250 000 € de prêt relais.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 4 533 051 € de travaux dont 3 789 627 € en restes à réaliser.

## Budget Annexe **LOTISSEMENT JOSEPHINE BAKER - 2024**

---

**Le budget annexe 2024 LOTISSEMENT JOSEPHINE BAKER s'équilibre à 2 391 335 € en fonctionnement et à 1 380 000 € en investissement. Il est voté avec reprise du résultat de l'année 2023. Ce budget est géré H.T.**

### **Fonctionnement**

#### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent :

- 1 380 000 € de ventes de terrains,
- 1 011 335 € d'opérations de stock.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 210 000 € d'acquisition de terrains,
- 20 000 € de prestations de services, dont 16 896 € de reports,
- 500 000 € de travaux, dont 413 118 € de reports,
- 281 335 € d'excédent attendu,
- 1 380 000 € d'opérations de stock.

### **Investissement**

#### **Les recettes**

Les recettes prévues comprennent :

- 1 380 000 € d'opérations de stock.

#### **Les dépenses**

Les dépenses prévues comprennent :

- 368 664 € de déficit d'investissement reporté,
- 1 011 335 € d'opérations de stock.

## DETTE VILLE DE MENDE - 2024

L'état présent au budget primitif présente la dette par budget. Les informations présentées dans ce bilan annuel proposent un état consolidé tous budgets confondus de la dette de la collectivité au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Bilan Annuel

#### Caractéristiques de la dette au 01/01/2024

Encours <b>15 018 640,64</b>	Nombre d'emprunts * <b>24</b>
Taux actuariel * <b>3,17%</b>	Taux moyen de l'exercice <b>3,24%</b>

\* tirages futurs compris

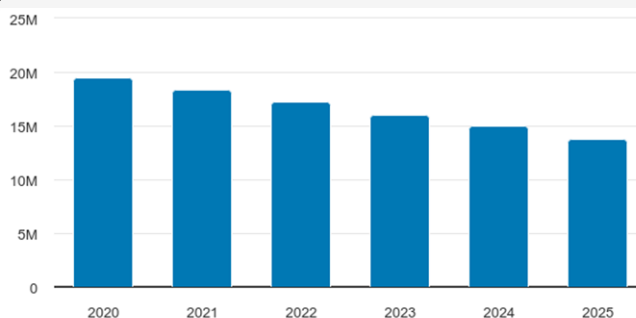
#### Charges financières en 2024

Annuité <b>1 675 643,95</b>	Amortissement <b>1 230 808,97</b>
Remboursement anticipé avec flux <b>0,00</b>	Remboursement anticipé sans flux <b>0,00</b>
Intérêts emprunts <b>444 834,98</b>	ICNE <b>163 228,11</b>

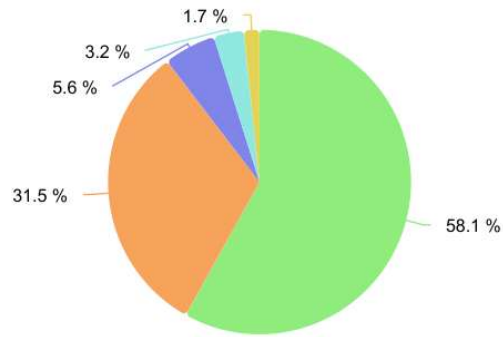
#### Financements Disponibles au 01/01/2024

Enveloppes de Financement <b>0,00</b>	Lignes et Billets de trésorerie <b>0,00</b>
Remboursements temporaires <b>0,00</b>	Emprunts long terme non mobilisés (2) <b>2 350 000,00</b>
	Total disponible <b>2 350 000,00</b>

#### Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice

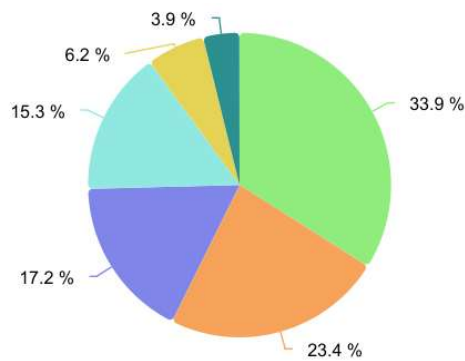


## Répartition par budgets



Budget	%	Montant
BUDGET PRINCIPAL	58,10	8 726 051,65
CITE ADMINISTRATIVE	31,47	4 725 974,13
RESEAU DE CHALEUR	5,55	833 774,96
CENTRE DE GESTION	3,21	482 839,90
MAISON DE SANTE	1,66	250 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>15 018 640,64</b>

## Répartition par prêteurs



Prêteur	Notation MOODYS	%	Montant
Caisse des Dépôts et Consignations	-	33,95	5 098 549,73
Crédit Agricole du Midi	-	23,41	3 516 375,47
Caisse d'Epargne L.R	-	17,24	2 589 444,88
Banque Postale	-	15,33	2 302 954,48
Crédit Local de France	-	6,19	930 358,60
Crédit Mutuel Méditerranéen	-	3,87	580 957,48
<b>TOTAL</b>			<b>15 018 640,64</b>



## DETTE GARANTIE VILLE DE MENDE - 2024

Les communes et EPCI de plus de 3 500 habitants produisent en annexe du budget primitif et du compte administratif pour les communes et EPCI une annexe présentant de façon détaillée les garanties d'emprunts accordées. L'état, ci-après est une synthèse de ces informations.

### Bilan Annuel

#### Caractéristiques de la dette au 01/01/2024

Encours <b>34 273 444,34</b>	Nombre d'emprunts * <b>98</b>
Taux actuariel * <b>2,83%</b>	Taux moyen de l'exercice <b>2,93%</b>

\* tirages futurs compris

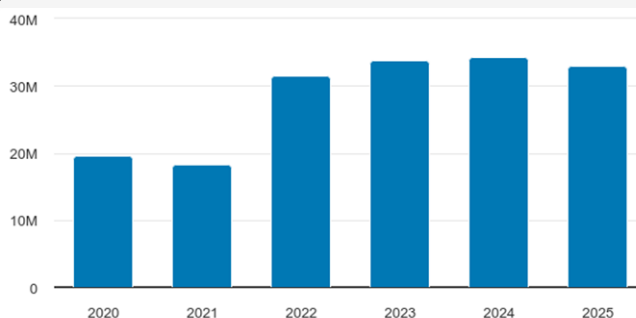
#### Charges financières en 2024

Annuité <b>2 218 501,47</b>	Amortissement <b>1 315 790,16</b>
Remboursement anticipé avec flux <b>0,00</b>	Remboursement anticipé sans flux <b>0,00</b>
Intérêts emprunts <b>902 711,31</b>	ICNE <b>730 297,34</b>

#### Financements Disponibles au 01/01/2024

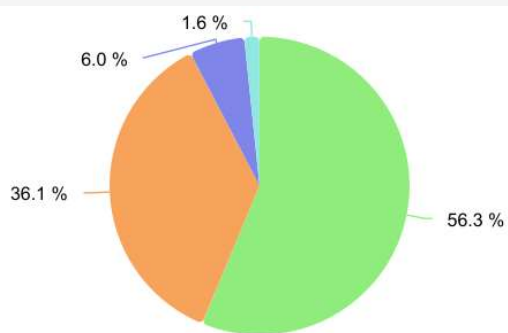
Enveloppes de Financement <b>0,00</b>	Lignes et Billets de trésorerie <b>0,00</b>
Remboursements temporaires <b>0,00</b>	Emprunts long terme non mobilisés <b>0,00</b>

#### Evolution de l'encours depuis 5 ans en début d'exercice



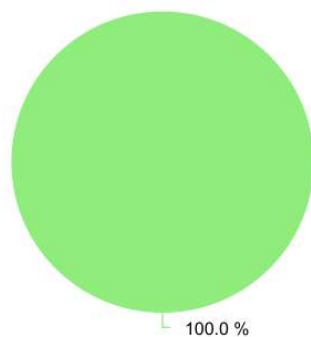
## Bénéficiaires et prêteurs

### Structure par Bénéficiaire au 01/01/2024



Bénéficiaire	Montant
SA HLM LOZERE HABITATIONS	19 285 079,10
INTERREGIONALE POLY GONE SOCIETE ANONYME D'HLM	12 379 523,58
IMMOB ECONOMIE MIXTE MENDE FONTANILLES transfert SA HLM	2 048 653,89
CENTRE HOSPITALIER GENERAL DE MENDE	560 187,77
<b>TOTAL</b>	<b>34 273 444,34</b>

### Structure par Prêteur au 01/01/2024



Prêteur	Montant
Caisse des Dépôts et Consignations	34 273 444,34
<b>TOTAL</b>	<b>34 273 444,34</b>

## LES PRINCIPAUX RATIOS – BUDGET PRINCIPAL - 2024

---

Les méthodes d'analyse financière des communes reposent essentiellement sur le traitement statistique de ratios relatifs aux budgets communaux. Un ratio financier est un rapport significatif entre deux données caractéristiques de l'activité ou de la situation financière de la collectivité. Il est exprimé sous la forme d'un quotient ou sous la forme d'un pourcentage. Autrement dit un ratio est un rapport entre deux valeurs ayant pour but de fournir des informations utiles à l'analyse financière, porter une évaluation et mettre en place des stratégies.

Ratio 1 = Les dépenses par habitant : **1 027**

Ratio 2 = Les recettes par habitant : **1 083**

Ratio 3 = L'effort d'équipement par habitant : **622**

Ratio 4 = La dette par habitant : **594**<sup>(1)</sup>

Ratio 5 = L'enveloppe de DGF par habitant : **222**

Ratio 6 = Le taux d'incompressibilité des dépenses : **55,8%**<sup>(2)</sup>

Ratio 7 = Marge d'autofinancement courant : **101,5%**<sup>(3)</sup>

Ratio 8 = Taux d'équipement : **57,4%**

Ratio 9 = Taux d'endettement : **54,8%**<sup>(4)</sup>

Ratio 10 = Taux d'épargne brute : **10,9%**<sup>(5)</sup>

(1) Ce ratio s'appuie sur l'encours de la dette à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(2) Ce ratio appréhende les marges de manœuvre d'une commune en termes de réduction de ces dépenses de fonctionnement. En effet, il évalue les capacités d'une commune à s'adapter à une contrainte de ressources financières sans avoir à réaliser des coupes au sein de dépenses de fonctionnement difficilement compressible

(3) Ce ratio permet de révéler la capacité d'une collectivité du bloc communal à financer ses investissements une fois ses dépenses de fonctionnement et sa dette payées. De la sorte, il met en lumière les marges de manœuvre d'une commune ou d'un établissement intercommunal à développer son territoire sans avoir recours à l'endettement.

(4) Ce ratio apprécie la charge de la dette d'une collectivité du bloc communal relativement à ses recettes réelles de fonctionnement.

(5) Ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peut être consacrée pour investir ou rembourser la dette, et permet ainsi d'appréhender la performance financière d'une commune, sa solvabilité budgétaire à court et moyen terme.

## RECAPITULATIF DES BUDGETS - 2024

Récapitulatif des budgets de la collectivité soumis au vote pour l'exercice 2024

### Budget Principal

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	9 726 221,84	15 392 578,58
	RàR	20 000,00	
	Total	9 746 221,84	15 392 578,58
DEPENSES	Vote	9 247 862,78	15 392 578,58
	RàR	498 359,06	
	Total	9 746 221,84	15 392 578,58

### Transport de Personnes - Mobilité

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	1 210 311,26	1 931 907,72
	RàR		
	Total	1 210 311,26	1 931 907,72
DEPENSES	Vote	1 175 369,26	1 931 907,72
	RàR	25 942,00	
	Total	1 201 311,26	1 931 907,72

### Culture

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote		250 000,00
	RàR		
	Total		250 000,00
DEPENSES	Vote		250 000,00
	RàR		
	Total		250 000,00

### Réseau de Chaleur

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	239 830,80	180 000,00
	RàR		
	Total	239 830,80	180 000,00
DEPENSES	Vote	239 830,80	180 000,00
	RàR		
	Total	239 830,80	180 000,00

### Cité Administrative

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	764 310,54	1 018 094,11
	RàR		
	Total	764 310,54	1 018 094,11
DEPENSES	Vote	764 310,54	1 018 094,11
	RàR		
	Total	764 310,54	1 018 094,11

### Centre de Gestion

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	73 706,39	65 414,29
	RàR		
	Total	73 706,39	65 414,29
DEPENSES	Vote	73 706,39	65 414,29
	RàR		
	Total	73 706,39	65 414,29

### Lotissement les Hauts de Valcroze

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	123 265,00	208 350,93
	RàR		
	Total	123 265,00	208 350,93
DEPENSES	Vote	123 265,00	207 850,93
	RàR		500,00
	Total	123 265,00	208 350,93

### Lotissement de Bahours

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	260 000,00	366 941,86
	RàR		
	Total	260 000,00	366 941,86
DEPENSES	Vote	260 000,00	342 293,86
	RàR		24 648,00
	Total	260 000,00	366 941,86

### Maison de Santé

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	708 051,69	200 000,00
	RàR	3 825 000,00	
	Total	4 533 051,69	200 000,00
DEPENSES	Vote	743 424,58	200 000,00
	RàR	3 789 627,11	
	Total	4 533 051,69	200 000,00

### Lotissement Joséphine Baker

		Investissement	Exploitation
RECETTES	Vote	1 380 000,00	1 961 320,72
	RàR		430 014,65
	Total	1 380 000,00	2 391 335,37
DEPENSES	Vote	1 380 000,00	2 391 335,37
	RàR		
	Total	1 380 000,00	2 391 335,37